

~~La longueur de l'humérus (232 mm) favorise aussi une attribution masculine. La stature est estimée à un minimum de 165 cm et est sans doute plus proche de 170 cm.~~

~~Dans cette hypothèse, le crâne CH 1/76-1 très probablement féminin, ne saurait appartenir au squelette inhumé. Mais le maxillaire CH 1/76-15 trouvé au même endroit et peut-être le fragment pariéto-occipital CH 1/76-4 font ils partie du même ensemble ...~~

~~Quelques particularités du squelette postérieur : la présence d'un troisième trochanter et d'une fosse hypotrochantérique est nettement repérable sur plusieurs fémurs : CH 1/76-305, 307, 319. La diaphyse supérieure marque un aplatissement caractérisé en 319 et 320, avec un index platymérique de 70.3 et 67.7 respectivement. Ces divers éléments sont classiques des populations néolithiques. Mais l'eurycnémie des tibias 304, 309 et 316 est clairement manifestée par les index cnémiques respectifs de 78.3, 75.3 et 72.7. De ce fait, il n'y a pas à les distinguer des tibias modernes. De toute manière l'extrémité distale de CH 1/76-308 et les dimensions et la robustesse de divers os du pied, notamment CH 1/76-458 ne laissent pas de suggérer des individus particulièrement massifs et lourdement bâtis.~~

~~Les restes osseux très lacunaires de cette population néolithique manifestent quelques caractéristiques morphologiques primitives, très proches de celles repérées sur un autre matériel, néolithique lui aussi, en provenance de Burnot et étudié par Gevers (1973).~~

~~L'auteur tient à remercier le Dr. Andor THOMA (Laboratoire de Paléontologie humaine de l'U.C.L., Louvain-la-Neuve) pour les précieuses suggestions et corrections faites à la lecture du manuscrit.~~

III. OBSERVATIONS ODONTOLOGIQUES

par Jean-Claude VERGER-PRATOUCY

L'étude odontologique des restes maxillaires, mandibulaires et dentaires des grottes de Chauveau nous permet d'augmenter nos informations sur le peuplement de la vallée de la Meuse et de mieux connaître le Néolithique belge, si toutefois cette date est retenue.

Nous avons dénombré, dans ce travail préliminaire, de très nombreuses dents ou résidus dentaires dont l'état rend difficile une détermination précise (environ 400) ; par contre, les fragments mandibulaires ou maxillaires partiellement dentés et les 746 dents reconnaissables (dont septante dents de lait) nous autorisent à penser que la population retrouvée à Chauveau présentait plus d'une trentaine d'individus, soit environ le double de celle qui a été découverte dans le site de

Burnot et dont l'étude odontologique a été faite par H. BRABANT (GEVERS 1973). Contrairement à ce qu'indique H. BRABANT (1974) pour cette dernière population, un nombre relativement important de dents à l'état de germes (environ un tiers des dents reconnaissables) a fait que l'étude de la morphologie et des mensurations dentaires n'est pas perturbée par les modifications entraînées par l'usure occlusale et proximale, comme cela est souvent le cas dans ce genre de travail. Toutefois, ce n'est que dans un second temps que nous pourrions profiter statistiquement de ces bonnes conditions ; d'ores et déjà pourtant, certaines variations morphologiques majeures sont très apparentes et nous donnent quelques éléments de comparaison intéressants.

En ce qui concerne l'âge de décès des habitants exhumés dans cette grotte, on doit noter la discordance entre l'abondance des dents très usées (stade VI souvent dépassé) représentant la majorité des dents n'ayant pu être singularisées, et l'usure relativement peu importante des dents en place sur les 18 fragments osseux.

Pour les fragments provenant de la grotte elle-même (CH-1), nous avons :

- 3 adultes de 25 à 35 ans : 15, 24, 34 ;
- un adulte de plus de trente ans : 45 ;
- un adulte de 20 à 30 ans : 36 ;
- un adulte de 18 à 25 ans : 29 ;
- un adolescent de 14 à 16 ans : 26.

Quant aux restes dégagés dans l'avant-grotte, nous trouvons :

- un ou deux sujets de 20 à 30 ans : 12 et/ou 18 ;
- un sujet d'une vingtaine d'années : 13 ;
- un adulte de 25 à 35 ans : 4 ;
- un adulte de 20 à 25 ans : 3 ;
- un adolescent de 16 à 18 ans : 19 ;
- un adolescent de 11 à 14 ans : 2 ;
- un enfant de 9 ans environ : 76 ;
- un enfant de 7 à 9 ans : 7 ;
- un enfant de 5 à 6 ans : 5 ;
- deux enfants de 4 à 5 ans : 10 et 6 ;
- un enfant de 4 ans : 9.

Si la marge d'erreur reste faible pour les sujets d'un âge inférieur à 18 ans, la réserve doit être plus grande pour les adultes, car les habitudes alimentaires (diversité et cuisson) et la nature du sol entraînent, comme nous l'avons souvent rencontré, une interférence sur l'usure dentaire et donc sur la détermination de l'âge. Par ailleurs, compte tenu des renseignements donnés par les radiographies de A-CH 1-5 et 10 sur la calcification des germes des dents définitives, on doit se demander si celle-ci était identique à celle qui est rencontrée aujourd'hui dans les populations blanches ; en effet, les incisives, les canines et les prémolaires pa-

raissent avoir sensiblement atteint le même degré de calcification. Une étude radiologique plus précise permettra de confirmer cette anomalie de maturation dentaire coronaire.

Parmi les dents isolées que nous avons pu dénombrer, nous avons trouvé septante dents de lait dont les molaires sont représentées par :

- 6 premières molaires inférieures
- 9 secondes molaires inférieures ;
- 5 premières molaires supérieures
- 13 secondes molaires supérieures.

Parmi les 746 dents définitives, on peut distinguer :

- 156 incisives dont 46 centrales supérieures ;
45 latérales supérieures ;
31 centrales inférieures ;
34 latérales inférieures ;
- 74 canines dont 43 inférieures et 31 supérieures ;
- 144 prémolaires dont 38 premières prémolaires supérieures ;
- 34 premières molaires supérieures ;
- 80 autres molaires inférieures ;
- 37 premières molaires inférieures ;
- 37 autres molaires dont 6 dents de sagesse inférieures.

Dents de lait.

Elles ne présentent pas de caractéristiques notables ; les mensurations des molaires indiquent des chiffres comparables à ceux donnés par BRABANT (1965). Une première molaire supérieure gauche présente des lésions carieuses mésiale et distale. Signalons que BRABANT (1974) avait aussi trouvé une carie sur une molaire de lait à Burnot.

Dents définitives.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les dents permanentes nous apportent quelques renseignements intéressants.

En ce qui concerne les dimensions, nous retrouvons celles fournies par BRABANT et LECACHEUX (1973), mais une étude statistique permettra de préciser si, comme nous le pensons, la moyenne tend à se déplacer vers les chiffres les plus élevés de cette étude. Par ailleurs, on ne peut faire de comparaisons utiles avec les dents de Burnot, leur nombre étant trop peu important.

Ce sont les variations morphologiques qui nous ont apporté quelques surprises. Pas de différence pour la fréquence des incisives en pelle, mais toutefois une

accentuation vers les formes «pelles moyennes» ou «accentuées». La morphologie des molaires indique d'une part que le nombre des secondes molaires supérieures à trois cuspidés est supérieur aux résultats donnés par BRABANT, d'autre part que le schéma dryopithèque est toujours présent sur les premières molaires inférieures avec une distalisation du tubercule disto-vestibulaire caractéristique de certains isolats modernes. Nous n'avons rencontré ni perle d'émail, ni coulée d'émail, par contre c'est sur le plan des variations de forme de la première molaire supérieure que nos constatations ont été surprenantes : en effet sur 34 molaires, 13 présentent une manifestation du complexe de ROUSSEAU-CARABELLI : dans 5 cas un tubercule de moyenne importance, dans 5 cas un sillon de direction variée et dans 2 cas un puits.

Ces chiffres qui ne tiennent compte, comme dans d'autres séries, que des dents non usées fournissent un pourcentage élevé (près de 35 %) qui se trouve supérieur à toutes les autres populations néolithiques (BRABANT et LECACHEUX, 1973).

Quant aux anomalies, signalons une rotation d'une seconde prémolaire inférieure droite (CH1/76-50) et deux canines inférieures avec des racines bifides.

La pathologie est d'un abord difficile, eu égard au petit nombre de dents en place. Le tartre est partout et toujours abondant (d'après les traces laissées après nettoyage lors de la reconstitution), les signes de parodontopathie discrets et l'usure, comme nous l'avons signalé, n'entraîne pas d'ouvertures de chambres pulpaires, en ce qui concerne néanmoins les dents en place. Comme pour les dents isolées, nous avons préféré, pour cette présentation préliminaire, éliminer toutes les dents dont seuls des examens particuliers permettront de distinguer sans erreur possible les caries authentiques des fausses caries. Nous obtenons donc un chiffre relativement faible de 3 % pour toutes les dents, les seules atteintes, comme pour le site de Burnot, étant les prémolaires et les molaires.

Conclusions.

Cette première approche des restes de Chauveau permet de penser que rien ne s'oppose à donner au site une relative ancienneté dont l'étude archéologique et les datations préciseront les limites.

Si les dents de la trentaine d'individus exhumés de la grotte de Chauveau ne présentent pas, quant aux mensurations et à la pathologie, de différences marquées avec celles provenant d'autres sites néolithiques, on peut toutefois estimer, d'une manière peut-être provisoire, que certaines particularités morphologiques et singulièrement celles découlant du complexe de ROUSSEAU-CARABELLI permettent de différencier les restes de Chauveau de ceux de Burnot.

Une approche plus approfondie portant sur l'étude statistique des mensurations, des indices dentaires et des odontoglyphes devra être poursuivie afin de préciser la position paléanthropologique de cette série.